

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 2026-056

OBJET :

*Chablais Habitat - Désignation des
représentants de Haut-Chablais In-
terco*

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril, le conseil communautaire de Haut-Chablais Interco, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Morzine, sous la présidence de Monsieur Jean-François BERGER.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 17 avril 2026

Présents :

Mmes THORENS Valérie, MARULLAZ Aube, JAUD Emilie, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, GRENAT Maryse et LUCHINI Karine
MM. BERGER Jean-François, BAUD Philippe, BÉARD Patrick, VINET Philippe, CORBET Nicolas, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, MEYNET Frédéric, FROSSARD Nicolas, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, MORAND Yann, BAUD Mickaël, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald

Résultat du vote :

votants :.....29
pour :.....29
contre :.....00
abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par Mme ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth à Mme THORENS Valérie,
- par M. TAVERNIER Alexis à Mme JAUD Emilie,
- par M. MUDRY Benoît à M. VINET Philippe,
- par Mme TRABICHET Yannick à M. MEYNET Frédéric,
- par M. VUATTOUX Rémy à M. FROSSARD Nicolas

Monsieur MORAND Yann a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe les membres du conseil communautaire de la nécessité de désigner les représentants de Haut-Chablais Interco à l'Assemblée Générale des actionnaires (1 représentant) et à l'Assemblée Spéciale (1 représentant) de la SEM locale Chablais Habitat.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **désigne** Maryse GRENAT en tant que représentant de Haut-Chablais Interco à l'Assemblée Générale des actionnaires et à l'Assemblée Spéciale de Chablais Habitat,
- **charge** Monsieur le Président des différentes formalités à accomplir.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président
Jean-François BERGER

Le secrétaire de séance
Yann MORAND

